



Auto-entrepreneur - partir de zéro

Par **jerome**, le **04/09/2011** à **20:01**

Bonsoir,

Je suis étudiant et sollicite votre aide pour me déclarer auto-entrepreneur.

En effet je n'est aucune personne dans mon entourage capable de m'apporter des informations actuelles et précises sur les démarches à effectuer.

J'ai commencé par me renseigner sur le site de l'URSAFF pour me déclarer en ligne; simplement ma ville ne me permet pas de la faire et je suis noyer sous la tonne d'informations.

Je suis donc obligé de remplir un formulaire Pdf que j'ai téléchargé sur le site de l'URSAFF.

Mon projet d'auto-entreprise regroupe un ensemble de services informatiques:

(références et code des activités)

7410Z Activités spécialisées de design

7120B Analyses, essais et inspections techniques

6209Z Autres activités informatiques

6203Z Gestion d'installations informatiques

3320D Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels

6201Z Programmation informatique

9511Z Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques

Mes questions sont les suivantes:

Comment déterminer la commune de rattachement administratif ? Si je ne possède pas d'établissement administratifs dans ma ville alors je suis "forain" ?

Comment déterminer si mon activité est commerciale, artisanale ou libérale ?

Comment déterminer la nature principale de mon activité si elle regroupe plusieurs services ? Services est ce correct ?

Pourriez vous me certifier que je n'est pas accès aux aides pour les chômeurs créateurs ou repreneurs d'une entreprise avec le ACCRE ? sachant que je ne touche pas le chômage.

Concernant la déclaration sociale des cotisations, Que choisir entre déclaration trimestriel ou mensuel ? Sur quoi fonder mon choix ?

Quels sont les avantages et inconvénients de remplir le formulaire PEIRL ?

Existe il un organisme pour m'orienter et m'aider à la réalisation de projet ?

Comme je n'ai aucun revenu, pas de chômage, existerait il des aides financières ?

A qui s'adresse la déclaration d'auto entrepreneur ? je vous rappelle que je n'est pas les moyens de payer une société intermédiaire qui prendrait en charge mon dossier.

Excusez moi de toutes ces questions mais je nage complètement ...

Par **edith1034**, le **05/09/2011** à **07:57**

pour l'obtention des aides ce n'est pas possible

pour tout savoir sur le statut d'auto entrepreneur

<http://www.fbbs.net/autoentrepreneur.htm>